

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-Programme-National-de-Formation.html>



Le Programme National de Formation 2015 est ouvert

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : lundi 5 janvier 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Si le SNETAP-FSU avait pu prendre note avec une certaine satisfaction des avancées réalisées lors de la rédaction de la note triennale pour la formation continue des personnels du ministère chargé de l'agriculture, force est de constater que le premier Programme National de Formation (PNF) qui en découle est des plus décevants concernant les besoins exprimés par les personnels de l'enseignement agricole public. L'offre frôle l'indigence dans les domaines comme la [VAE](#) tout particulièrement pour les personnels non titulaires ou l'accueil des élèves en situation de handicap ou encore la formation des agents à la lutte contre les Risques Psycho-Sociaux alors que cette année 2015 devrait être l'année du lancement des plans [RPS](#) !

Le SNETAP-[FSU](#), à travers ses représentants dans les instances comme le [CTM](#), le [CTEA](#) ou la section « formation continue » du [CTM](#), sera vigilant pour que cette note triennale soit mise en pratique et que ses priorités soient effectives !

Vous pouvez dès maintenant le consulter et procéder à l'inscription auprès de vos responsables locaux de formation (RLF).

Où et comment consulter l'offre ?

L'accès à l'offre de formation du PNF unique s'effectue à l'aide d'un moteur de recherche en ligne sur les sites internet

de la formation continue et de la communauté éducative :

www.formco.agriculture.gouv.fr

(cliquer sur « je recherche une formation » / programme national de formation)

(ou sur « je recherche une formation » / Outil de recherche / Recherche par critères / cocher la case « PNF uniquement)

www.chlorofil.fr

(cliquer sur « emploi, concours, formation et carrière / formation continue des personnels »)

Il est également possible d'accéder au site internet de la formation continue via le site Intranet du ministère dans la rubrique « liens utiles » / site du ministère / « formco ».

<http://intranet.national.agri/Liens-utiles>

Ces sites présentent :

- l'ensemble des formations proposées, à ce jour, par les différents acteurs [MAAF](#) de la formation quel que soit le niveau d'organisation,
- les coordonnées des délégations régionales à la formation continue,
- toutes les informations utiles et réglementaires concernant la formation au MAAF.